

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



### Seuil d'information et de recommandation

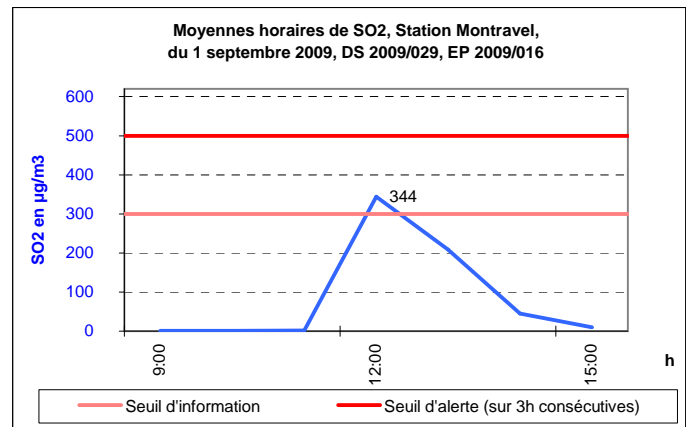
Communiqué du: **01/09/2009 15h**

Observations: **Mardi 1 septembre 2009 - constat de dépassement épisode terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air enregistre actuellement de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Le seuil de recommandations et d'information, fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé à 11h, avec une moyenne entre 11h et 12h de 344 µg/m<sup>3</sup>.

<b>Zones concernées:</b>	Station de Montravel, quartiers Est et Nord-Est de Nouméa
<b>Début de l'épisode:</b>	Mardi 01/09/2009, 11h
<b>Fin de l'épisode:</b>	Mardi 01/09/2009, 14h
<b>Polluant:</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:</b>	1
<b>Durée du dépassement maximum horaire:</b>	1h
<b>Moyenne journalière</b>	non disponible



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents faibles à moyen de secteur Sud-Ouest (225°) entre 11h et 12 h, avec des vitesses de 7 m/s (13 kt). Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo vers la station de Montravel.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure